

**SYNDICAT MIXTE
POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
ET AUTRES DECHETS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

N° 3

Décision Modificative N° 1

L'an deux mille vingt-deux le Mardi 13 Décembre à 17 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération :

Délégués présents :

Mme BAREGES Brigitte, Mr WEILL Michel, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr FOISSAC Jean-Pierre, Mr GARRIGUES Jean – François, Mr ALBERT Mathieu, Mr VIGOUROUX Claude, Mme BON Nadine, Mme CASTILLO Aline, Mme CHEKLIT Nadia.

Communauté de Communes Terres des Confluences :

Délégués présents

Mr SAMAIN Hugues, Mr GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mr FOURNIE Philippe, Mr CORTESE Robert.

Pouvoirs :

Mr BOUCHE Bernard donne pouvoir à Mr CORTESE Robert

Mme FEAU Annie donne pouvoir à M GARGUY Bernard

Mr BESIERS Jean-Philippe donne pouvoir à Mr JAMAIN Thierry.

Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport suivant :

Afin de régulariser certaines dépenses, il convient de voter par Décision Modificative les opérations suivantes :

Section d'Exploitation

61191 Prestations de services	- 15.523,00
6218 Frais de personnel	+ 15.000 ,00
673 Titres annulés sur exercice antérieur	+ 523,00

Section d'Investissement

Dépenses

2313 Immobilisations corporelles	+ 20.0000,00
----------------------------------	--------------

Recettes

238 Avance sur commandes d'immobilisations + 20.000,00

Au vu de ces éléments, je vous demanderais de bien vouloir :

- Autoriser Mme la Présidente à inscrire par Décision Modificative les opérations décrites ci-dessus sur le Budget 2022.

ADOPTE

Unanimité

P/EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
MONTAUBAN, LE 13 DECEMBRE 2022
LA PRESIDENTE,
B. BAREGES

NOTIFIÉ LE

22 DEC. 2022

PUBLIÉE LE :

22 DEC. 2022